



- Servitudes d'utilité publique**
(Source: Porter à Connaissance de l'Etat)
- AC1** Monuments historiques: Servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits. 2 bornes militaires, église et ruines du château.
 - AS1** Captage eau potable: Servitudes de protection des captages d'eau potable et d'eau minérale: protection du captage CNPE.
 - EL3** Cours d'eau: Servitudes de halage et de marche pied (art. 15, 16, 28 du Code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure et art. 424 du Code rural): Marchepied le long du Rhône
 - Marchage (7,80m)
 - Marche-pied (3,25m)
 - I3** Gaz: Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz:
 - Antenne de Cruas DN 100 en catégorie B
 - Branchement DN 80 gaz haute pression (poste Cruas DP)
 - I4** Electricité: Servitudes relatives à l'établissement des lignes électriques:
 - ligne 400 kV 2 circuits Coulange - Cruas 1 et 2
 - ligne 400 kV 2 circuits Coulange - Cruas 3 et 4
 - ligne 400 kV 2 circuits - Ter - Chaffard (Le) - Coulange 1
 - ligne 400 kV 2 circuits - Arme - Beaumont-Monteux - Coulange 2
 - ligne 225 kV 2 circuits Cruas - Logis Neuf 1
 - ligne 225 kV 2 circuits Cruas - Logis Neuf 2 (ces deux lignes se rejoignent pour devenir ligne 225 kV 2 circuits Cruas - Logis Neuf 1 et 2)
 - ligne 63 kV Coulange - Logis Neuf
 - ligne 63 kV Lafarge - Ilons
 - ligne 63 kV Cruas - Ilons
 - ligne 63 kV Logis Neuf - Lafarge Derivation Ilons
 - ligne 63 kV Logis Neuf - Privas
 - INT1** Cimetières: Servitudes relatives voisinage des cimetières: cimetière de Cruas, périmètre de 100m
 - PM1** Risques naturels: Servitudes relatives aux risques naturels: risques d'inondations Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de Cruas (enquête générale) voir zonage PPRI
 - PT1** Transmissions radioélectriques: Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques:
 - station Cruas / Inconnu (N°ANFR 0070220044)
 - station Cruas / centrale électrique (N°ANFR 0070220045)
 - pas de données cartographiques
 - PT2** Transmissions radioélectriques: Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception:
 - station Cruas / Inconnu (N°ANFR 0070220044)
 - station Cruas / centrale électrique (N°ANFR 0070220045)
 - T1** Voies ferrées: Servitudes relatives aux chemins de fer: Ligne ferroviaire Givors-Canal à Grézian
 - SUP1** Canalisations de transport (maîtrise des risques): Servitudes relatives à la prise en compte de la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé d'hydrocarbures, de produits chimiques sur la commune de Cruas (arrêté préfectoral n°BCL-DL/CL-2-03-2016-09 du 2 mars 2016) zone d'effets létaux (PEL) ou phénomène dangereux de référence majorant au sens de l'article R.565-39 du code de l'environnement:
 - Canalisation GRTgaz - CRUAS-CRUAS (Alim CI CEMENTS CALCIA DN80)
 - Canalisation GRTgaz - CRUAS-CRUAS (Alim DP DN80)
 - Canalisation GRTgaz - CRUAS (Alim CI CEMENTS CALCIA DN100)



Commune de Cruas (07)
Élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Plan des Servitudes d'utilité publique

Pièce n°7-1

urbArchiamUNATEGUI ARCHITECTES - URBANISTES 30 av de l'Europe 84000 AVIGNON	Dessiné le: 5 décembre 2018	Projet arrêté le: 13 février 2018
	Echelle: 1/6000e	Projet approuvé le:
		Dépôt en préfecture le:

Lignes aériennes 400kV COULANGE - CRUAS - MEYSSE 3&4
Lignes aériennes 400kV COULANGE - CRUAS - MEYSSE 1&2